

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 19 (1939)
Heft: 5

Artikel: La Section de Marseille de la Chambre de commerce suisse en France
Autor: Bovet, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'olive et les parfums de Grasse. Une grande production horticole et florale procure une importante exportation. Le port de Nice est d'intérêt purement local.

La colonie a toujours répondu avec générosité à nos appels en faveur de souscriptions pour des œuvres d'intérêt national.

En voici quelques exemples :

| | |
|--|-----------|
| 1916 : Œuvre de la Colonie Suisse en France en faveur des militaires internés en Suisse et leurs familles.. .. . | 5.366 fr. |
| 1926 : Sinistrés du cyclone dans les environs de la Chaux de Fonds.. .. . | 4.020 » |

| | |
|---|---------|
| 1927 : Régions dévastées des Grisons.. .. . | 7.605 » |
| 1929 : Cité Universitaire de Paris.. .. . | 8.510 » |

Les rapports du Consulat avec les autorités françaises et avec la Principauté de Monaco ont toujours été excellents et je suis heureux d'avoir ici l'occasion d'exprimer ma gratitude pour la bienveillance et l'amabilité que j'ai, de tout temps, trouvées dans l'exercice de mes fonctions.

F. VICARINO,

Consul de Suisse à Nice
et à Monaco.

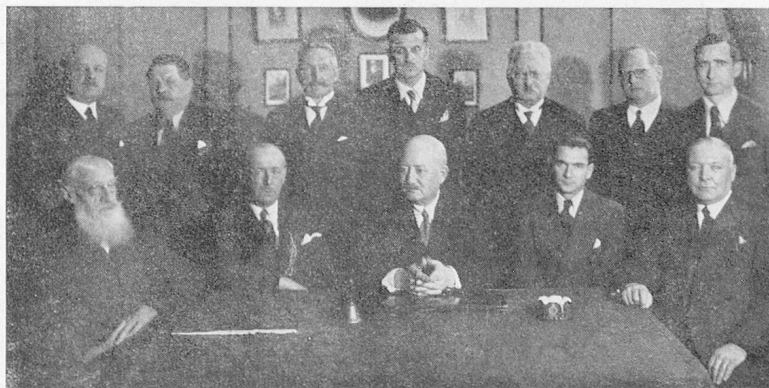
LA SECTION DE MARSEILLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Le 16 mars 1921, sous l'impulsion de M. Ferdinand Dobler, Président fondateur de notre Chambre de Commerce Suisse en France, dont nous tenons à rappeler le dévouement et l'activité féconde, un petit nombre de nos compatriotes — 11 exactement — se réunissait en Assemblée Constitutive sous la présidence d'honneur du regretté M. le Consul Leuba, dans le local du Cercle helvétique, pour fonder à Marseille une section de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Elle prit le nom de Section du Sud-Est. Toutefois, cette dénomination devait être modifiée par la suite en « Section de Marseille » sans changer l'étendue de sa juridiction. Celle-ci comprenait 14 départements : Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gard, Hérault, Lozère, Aveyron, Tarn, Aude, Pyrénées-Orientales, Corse.

Les premiers membres du Comité, dont plusieurs aujourd'hui, hélas, manquent à l'appel, furent :

Le Comité de la Section de Marseille; de gauche à droite : assis : MM. Boesiger, Trésorier; Bovet, Président; Angt, Consul; Voirier, Vice-Consul, debout : MM. Meister, Stapanus, Régli, Akeret, Brack, Funschilling, Chabloz, Secrétaire.



MM. Henri Wessel, Jean Hedinger, Henri Sigg, Georges Angst, Émile Biedermann, Louis Luscher, Henri Brack, Jacques Gétaz, Louis Bovet.

Son but était ainsi défini : étudier toutes les questions intéressant les départements qu'elle représente.

En effet, les Sections de notre Chambre de Commerce dans leur cadre propre conservent leur autonomie; leur liaison avec la Chambre de Commerce Suisse à Paris n'est point un assujettissement; elles constituent un fédéralisme qui trouve dans le régionalisme de la France une ambiance propice aux inspirations et conforme aux mœurs helvétiques.

Il était naturel que le Président Dobler après avoir créé quelques mois auparavant la Section de Lyon, ait, aussitôt après, songé à l'installation de celle de Marseille.

Le choix de Marseille s'imposait particulièrement en raison de sa situation géographique, de l'importance économique de sa région, des nombreux liens commerciaux et des affinités culturelles qui, depuis des siècles, la rattachent à la Suisse.

Placée au principal relai qui relie notre petite Suisse aux vastes continents asiatique et africain, notre Section se trouve ainsi occuper une situation de premier plan qui devait le mettre en relief dans l'économie de notre Patrie. Marseille a été dénommée la Porte de l'Orient; son port si vivant, auquel viennent aboutir les grandes routes maritimes de l'Afrique, du Proche et de l'Extrême-Orient, a été de tout temps le port de la Suisse pour ses échanges avec les pays d'outre-mer.

D'autre part, le Rhône,

ce grand fleuve si souvent chanté par les félibres provençaux, après avoir pris naissance dans nos glaciers, se jette à quelques lieues de Marseille, dans les flots bleus de la Méditerranée; il a servi de voie d'interpénétration entre nos deux pays pour leurs échanges et leurs relations culturelles. En effet, de tout temps, Marseille a commercé avec la Suisse et les fameuses foires de Beaucaire attiraient bon nombre de nos compatriotes.

N'oublions pas aussi le port de Sète, avec son outillage moderne, admirablement situé au bord de l'étang de Thau. Il a également droit à notre reconnaissance, car c'est grâce à ce port, mis à sa disposition si généreusement par la France, que la Suisse a pu ravitailler sa population pendant la grande guerre.

Le Midi de la France, contrée au sol éminemment fertile, au climat privilégié, envoie principalement à la Suisse ses fleurs, ses primeurs, ses vins, ses huiles. La Côte d'Azur aux sites maritimes incomparables attire tous les jours davantage les touristes

suisse, ce qui ne peut que rendre plus intimes les relations de nos régions avec la Suisse.

C'est pourquoi, notre champ d'action étant très vaste, notre activité s'est manifestée dans de nombreux domaines. Citons en premier lieu celui du transit, en particulier le transit des céréales à destination de la Suisse, pour lequel, en collaboration avec tous les organismes du port de Marseille, de nombreux avantages mutuels ont été acquis.

Notre Section s'occupe aussi de faciliter l'exportation en Suisse des primeurs et des fruits de la Provence et du Languedoc et d'augmenter les relations

M. Louis Bovet, Président de la Section de Marseille

(Photo Delaille, Marseille.)



avec les expéditeurs de l'Afrique du Nord.

Depuis sa création, notre modeste Section d'alors a grandi, s'est développée sous la direction avisée de son Comité que présida d'abord M. Georges Angst, actuellement Consul de Suisse à Marseille et à qui succéda M. Henri Sigg, Directeur de la Brasserie du Phénix, aujourd'hui décédé. Elle a pris droit de cité dans ce grand port phocéén si accueillant pour nous tous. Notre effectif dépasse aujourd'hui 200 membres. Nous tenons régulièrement nos assises dans les locaux de la Maison Suisse où, chaque mois, nos membres français et suisses se réunissent autour d'un déjeuner où règne une affectueuse cordialité et dont l'agrément est presque toujours rehaussé par une causerie ou une

conférence, très appréciées, sur des sujets économiques ou divers. Nous comptons souvent plus de 60 convives.

Nous continuons notre marche en avant ayant comme programme cette devise si chère à nos aïeux, autrefois au service de la France, devise brève, qui se résume en un mot : Servir.

En effet, servir la France en même temps que la Suisse est notre devoir, développer leurs relations économiques et resserrer les liens culturels qui nous unissent est tout notre but.

Louis BOVET,

Président de la Section de Marseille
de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Déjeuner mensuel du 4 avril 1939 de la Section de Marseille



Exportation-Expédition

Pommes de terre - Carottes
Oignons - Échalotes - Aulx

Eugène F·A·H
Saint-Pol-de-Léon, Finistère (France)

CHOUX-FLEURS
& ARTICHAUTS

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT

les affaires de Toile
à traiter avec la Suisse

S'ADRESSER A

**Confédération Générale des
Fabricants de Toile de France**

PALAIS DE LA BOURSE

LILLE

BATINASE :: RAPIDASE

Seul Confit

diastasique

Donne des **peaux**
pleines

RÉSULTATS

CONSTANTS

■ Pour le **désencollage**
de tous tissus. Pour la
préparation de tous
apprêts
et **encollages**

Simplicité -- Rapidité

S É C U R I T É

Agents et Dépôts régionaux -- Renseignements et Echantillons gratuits

SOCIÉTÉ. RAPIDASE

64, rue d'Arras

SECLIN (Nord) France